

CRC Pays-de-la-Loire  
KPL GA230387 KJF  
30/11/2023

Jean Louis Delhumeau  
2875 av. GI De Gaulle  
44420 Piriac sur Mer

Chambre régionale des comptes  
[plgreffe.correspondanceJF@crtc.ccomptes.fr](mailto:plgreffe.correspondanceJF@crtc.ccomptes.fr)  
25 rue Paul Bellamy  
BP 14119  
44041 Nantes cedex 01

Piriac sur Mer, le 28 novembre 2023

Madame, Monsieur,

Après lecture de votre rapport, j'adhère à votre analyse concernant la création d'un pôle intercommunal du trait de cote .

Par ce courrier, concernant le trait de côte, je tiens à vous interpellier sur les études commandées par la Carene et Cap Atlantique, et plus particulièrement la zone pilote de Bayaden, qui comportent de très graves omissions .

Trois réunions ont été organisées à l'initiative de Cap Atlantique , sous forme de 2 ateliers participatifs sur le site école de l'anse de Bayaden en novembre 2022, et une réunions de synthèse en avril 2023:

1er atelier :

Présentation d'un plan sur lequel la mer envahie les falaises , les constructions et la route av. GI de Gaulle

Nous avons passé la plus grande partie de cette réunion à discuter sur les solutions à apporter à 30/100 ans : circulation des véhicules, piétons, variétés de vegetations à planter.etc...

Aucune remarque ou note n'ont été prises par exemple, sur le fait que cette route, surplombe de 1 mètre à 2 mètres , 60 maisons environ (impasse de Toulport, Hameaux de la foret...).

2ième atelier :

Un certain nombre de rapporteurs ont évoqué différents problèmes, or aucune remarque n'apparaissent dans ce rapport concernant d'autres solutions proposées par les intervenants, (ci dessous une alternative proposée).

Réunion de synthèse:

Je n'ai même pas eu l'occasion de m'exprimer lors de cette réunion sur ces omissions , l'intervenante ne m'a pas laissé développer d'autres analyses ,me coupant la parole dès le début.

Sur cette problématique de trouver des solutions autres que l'expropriation, je vous signale que d'autres sites sur la commune de Piriac, en plus de Bayaden, sont concernés par ce phénomène.

Comparons succinctement deux hypothèses pour l'avenir de cette zone :

1er hypothèse:

Il est tout à fait possible aujourd'hui, sur l'anse de Bayaden, de procéder à la reconstruction du chemin douanier à une hauteur de 2 mètres avec un empierrement (coût 4 à 500 000 €) , constructions de type de celles réalisées à Quimiac il y a une vingtaine d'années et toujours en place à ce jour sans dommages.

Cette solution a l'avantage d'un coût minime, une protection efficace pour les 15 maisons , concernées dans l'anse, protection de la route et donc des 60 maisons en contrebas .

### 2ième hypothèse :

Cette étude précédemment évoquée et l'ordonnance du 6 avril 2022 relative à l'aménagement durable des territoires : expropriation foncière puis expropriation des constructions .

Evaluation moyenne : 15 maisons X 700 000 € = 10 500 000 € environ

Puis dans cette hypothèse, l'obligation de construire une digue de protection pour les 60 maisons en contrebas de la route : 1 500 000 €

Soit un total de 12 MM € (pour les générations futures...)

Un rappel, les prévisions et constatations du GIEC, et les mesures satellitaires indiscutables sur 20 ans, donnent de 3 à 4 mm d'augmentation du niveau d'eau /an soit 30 à 40 cm par siècle : nous sommes donc encore très loin des 1 mètre évoqué par beaucoup et je ne parle pas des hypothèses infondées de 3, 5, 10 mètres ....!!!!

Pendant les 31 ans d'élus Piriacais, j'ai connu le directeur de l'école publique dont la cour était inondée aux grandes marées, la cale et le canot de sauvetage inondé dans ces mêmes périodes , et pourtant, malgré de très grosses tempêtes depuis 20 ans , ces 2 sites n'ont jamais été inondés à nouveau.

En conclusion , il me parait souhaitable de mettre en place des outils de contrôle et des travaux de protection, avec des objectifs, des analyses revues et suivies tous les 10 ans , pour s'adapter à un avenir dont personne ne connaît avec certitude les évolutions, et non pas s'acheminer vers une projection à 30 ou 100 ans complètement incertaine avec des expropriations à la clé .

Restant à votre disposition, pour tout contact, afin de développer ce courrier .

Cordialement.

Jean Louis Delhumeau